Le mot du rédacteur en chef

Thierry Delcourt

C’est dans une volonté de rendre notre lutte plus étayée, et donc plus efficace que nous avons mené ces dernières années plusieurs actions afin de rester au plus près des préoccupations de tous les psychiatres privés sans exception ni ostracisme.

Deux enquêtes approfondies s’ajoutent désormais à celle réalisée il y a quelques années « Persiste et signe », enquêtes auprès des praticiens, membres ou non de l’AFPEP – SNPP. L’ensemble constitué par ces trois enquêtes nous apporte un matériel riche d’enseignement pour comprendre le souci actuel des psychiatres et les fondamentaux sur lesquels il semble qu’ils ne lâcheront jamais. Des échanges avec les jeunes psychiatres privés et les psychiatres en formation nous ont également permis de prendre la mesure d’une évolution des pratiques et des techniques de soin qui nous interrogent par le clivage qu’elles opèrent et les perspectives d’évolution qu’elles ouvrent, risquant potentiellement de remettre en cause les fondamentaux de la profession. Mais, qui dit échange dit transmission, enseignement mutuel et partage sur des champs communs : ce qui se confirme heureusement à chacune de nos rencontres… et confirme la nécessité de les entretenir de façon régulière tant au plan national que régional, une des missions essentielles des conseillers régionaux de l’AFPEP – SNPP.

Enfin, un dialogue et une réflexion autour du référentiel métier de psychiatre privé avec la FFP grâce à son acteur principal, Jean-Jacques Laboutière, nous permet de cerner et d’affiner les préalables à tout questionnement et à toute évaluation de nos pratiques.

Le Séminaire d’Été de l’AFPEP, tenu cet été 2012 à Montpellier, a été l’occasion de confronter tous les éléments recueillis avec les propos des intervenants sur leurs pratiques singulières, et surtout d’engager un débat avec les nombreux psychiatres présents, dont les psychiatres francophones du pourtour méditerranéen et les praticiens européens réunis dans le cadre des Rencontres Francopsies 2012 organisées par l’infatigable et créatif Paul Lacaze.

Faisant suite à ce Séminaire passionnant et pour rendre compte précisément des enquêtes réalisées, nous avons publié un Numéro Spécial de Psychiatries. Il y figure la synthèse de ces travaux, et donc, des fondamentaux réactualisés de notre profession. Et force est de constater qu’ils ne diffèrent pas de ceux figurant dans la Charte de la psychiatrie établie en 1980 et le Manifeste de la psychiatrie libérale établi en 1995. Nous avons également confronté ces fondamentaux à leurs empêchements actuels dans le contexte d’une normalisation et d’une contrainte toujours plus forte de la profession, pour ensuite étayer les propositions concrètes et actuelles de l’AFPEP – SNPP. Celles-ci sont désormais présentées officiellement comme incontournables lors de chacune de nos discussions avec les instances administratives et politiques, car nous les avons légitimées grâce au débat public au sein de l’ensemble de la profession de psychiatre privé.